



Syndicat Mixte de portage du SAGE Rance Frémur baie de Beaussais
Proposition de stage de 6 mois en 2018

**Évaluation des mesures compensatoires en zones humides
dans le périmètre du SAGE Rance Frémur baie de Beaussais :
retour sur les dix dernières années**

Contexte :

La protection des zones humides est un des axes politiques forts de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Rance Frémur baie de Beaussais. Cette volonté politique est notamment traduite dans l'article 3 du règlement du SAGE ainsi que dans les avis émis par la CLE sur les dossiers loi sur l'eau.

Depuis environ 10 ans, la CLE du SAGE Rance Frémur baie de Beaussais donne un avis sur les dossiers loi sur l'eau et nombre des dossiers étudiés par la CLE comprenaient la mise en œuvre de mesures compensatoires liées à la destruction de zones humides.

Aujourd'hui, la CLE souhaite faire une évaluation de la mise en œuvre de ces mesures compensatoires pour connaître l'efficacité des compensations dans son périmètre.

Sujet :

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE Rance Frémur baie de Beaussais révisé, en lien avec l'animatrice chargée du volet « milieux aquatiques », le stagiaire se verra confier les missions suivantes :

- × Faire un bilan de la thématique « zones humides » dans les dossiers loi sur l'eau analysés par la CLE (surfaces de zones humides évitées ou détruites, surfaces de zones humides compensées, types de compensations proposées...)
- × Diagnostiquer l'état actuel des zones où les compensations ont été mises en œuvre : les compensations ont-elles permis de réhabiliter la zone humide et quelles sont les fonctionnalités actuelles de la zone ?
- × Faire une synthèse de la mise en œuvre des mesures compensatoires dans le périmètre du SAGE : quelle prise en compte de la séquence éviter, réduire, compenser ? Au bout de 10 ans, quel est le bilan perte / gain ?

Conditions du stage :

Durée : 6 mois

Profil recherché : stage de Master 2 dans le domaine de l'écologie



Structure d'accueil : Syndicat Mixte de portage du SAGE Rance Frémur Baie de Beausais, 5 rue Gambetta, 22100 Dinan
Indemnisation légale + frais de déplacement
Titulaire du permis B

Candidatures :

CV et lettre de motivation à adresser à :

M. le Président
Commission Locale de l'Eau du SAGE RANCE FREMUR BAIE DE BEAUSSAIS
5 rue Gambetta
22100 DINAN

Ou cle.rance@orange.fr

Renseignements auprès de Typhaine MONNIER au 02 96 85 02 49 ou cle.rance@orange.fr